



Enseignant artistique

12 heures

Professeur de violon & pratique d'ensemble
Cadre d'emploi des ATEA (Catégorie B)

PROFIL

SAVOIRS

- Enseignement d'une discipline artistique : théorie et pratique des langages et des techniques artistiques ...
- Organisation et suivi des études des élèves
- Evaluation des élèves
- Conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective

SAVOIR-FAIRE

- Communiquer techniquement des gestes artistiques
- Identifier les publics
- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique
- Participer à l'organisation et la conduite de jury
- Développer l'interdisciplinarité en relation avec l'équipe et les partenaires du territoire

SAVOIR-ETRE

- Organisé
- Autonome
- Respectueux
- Communiquant

CONDITIONS D'EXERCICE

Sous l'autorité du Directeur du CIM

Rémunération : statutaire +
chèques déjeuner & vacances

Type : Temps non complet

Missions

- Développer l'accès à la pratique artistique de tous les publics du territoire
- Accompagner les pratiques musicales en amateur
- Diffuser les œuvres du répertoire et la création
- Pratiquer

Activités principales

- Enseigner sa discipline instrumentale
- Enseigner les pratiques d'ensemble
- Organiser en concertation avec l'équipe le suivi des études des élèves et leur évaluation
- Proposer, Conduire et accompagner les projets pédagogiques, artistiques et culturels
- Entretenir et développer sa propre pratique artistique

Activités secondaires

- Coordonner un département
- Programmation artistique

Diplômes et habilitations

- Diplôme d'état dans la discipline
- Permis B

CANDIDATURE

Adresser lettre de motivation et cv avant le **30 juin 2022** à :

Madame La Présidente

Hôtel de Ville - 12 rue Lapique - 55000 BAR LE DUC

Tel : 03 29 79 56 15